

Organisme de formation enregistré sous le n° 1 17 80 57 68 78 auprès du service régional de contrôle (article R.921-5 du Code du Travail)

R814.344.E20

**CENTRE D'EXPERTISE
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Siège Social : Domaine de Saint-Paul
102, Route de Limours
78471 - SAINT-REMY-LÈS-CHEVREUSE CEDEX

ATTESTATION DE COMPÉTENCE N° 151

Monsieur **Christian ROUSSELLE**

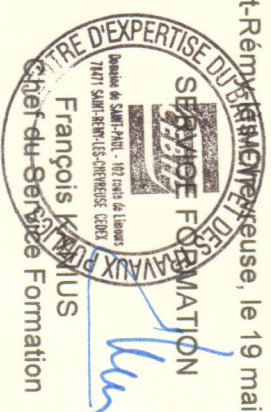
est reconnu apte à exercer les missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, (prévues dans le décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié, relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis),

à l'issue du contrôle de capacité effectué dans le cadre de la formation(*) organisée :

du 12 au 15 mai 2003, soit 28 heures

à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78470)

Fait à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 19 mai 2003



(*) Le CEBTP est certifié pour son activité de formation relative au repérage de l'amiante dans les bâtiments - Certificat SGS n° OFA 003 du 17-01-2003